

MODULE DE FORMATION OBLIGATOIRE DE 70 HEURES VAE DIPLÔME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT

Public :

- ➔ Personnes en démarche de VAE pour valider des compétences professionnelles acquises dans le domaine des soins d'hygiène et de confort

Pré-requis :

- ➔ Attestation de recevabilité de son dossier de VAE (livret 1) par la DRASS ou le CNASEA

Objectifs pédagogiques :

- ➔ Bénéficier des données les plus récentes relatives à la fonction d'aide soignant
- ➔ Rappeler les acquis indispensables à la pratique professionnelle
- ➔ Mesurer l'impact d'un changement professionnel et identifier les exigences du métier d'aide-soignant et l'évolution de son environnement
- ➔ Mobiliser ses compétences de lecture et d'écriture
- ➔ Evaluer les aptitudes et les capacités du candidat à se questionner sur sa pratique professionnelle
- ➔ Développer ses capacités d'écoute et de communication

Contenu :

- ➔ 5 parties : La santé publique
 - L'aide-soignant dans le système de santé
 - Rôle de l'aide-soignant - le patient au centre des préoccupations de l'équipe soignante
 - Sécurité et qualité des soins
 - Hygiène et prévention des infections nosocomiales

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ➔ Cours théoriques
- ➔ Echanges de pratiques
- ➔ Table ronde : plusieurs professionnels expérimentés
- ➔ Jeux de rôles
- ➔ Exposé d'experts
- ➔ Inscriptions individuelles puis constitution de groupe de 12 à 15 personnes

Durée :

- ➔ 70 heures non consécutives

Dates :

- ➔ Nous consulter

Prix :

- ➔ Tarifs ANFH ou FORMAHP – Sinon, nous consulter

Titre ou qualité des intervenants :

- ➔ Agrément : Le GRETA est référencé par l'ANFH et FORMAHP